



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES BILLETS

## PRÉLOCATIONS (BILLETS)

- I) Les prélocations ne sont pas nominatives. Une personne peut s'en procurer plusieurs. (par exemple pour ses amis)
- II) Les prélocations sont transmises sous format électronique après avoir été achetées. Elles peuvent être utilisées sous format numérique, mais également sous format papier.
- III) Il est de la responsabilité de l'acheteur du billet, de pouvoir être présent lors de l'évènement. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu si l'acheteur n'a pas pu se rendre à la soirée.
- IV) Il est de la responsabilité de l'acheteur de satisfaire à l'ensemble des conditions d'accès à l'évènement.
- V) Les prélocations garantissent l'accès à la soirée susmentionné sur la prélocation.

## REPORT

- I) Dans le cas où l'évènement devrait être reporté, le billet reste valable pour la date du report, et ne sera pas remboursé. La date sera transmise aux détenteurs des billets dans les plus brefs délais

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'ENTRÉE